

# HERALDIC AMERICA

---

## LE SCEAU DE MAJESTÉ DE LOUIS XIII

par Daniel Cogné

Membre associé de l'Académie internationale d'héraldique

**L**es Archives du monastère des ursulines de Québec possèdent un exemplaire du Grand Sceau de Louis XIII, roi de France et souverain du Canada, appendu aux lettres patentes établissant à Québec cette communauté religieuse qui joua un rôle essentiel dans le développement de l'éducation au Canada pendant la période coloniale. Ce document célèbre de notre histoire fut scellé au château de St-Germain-en-Laye en 1639.

L'absence d'écrin et la mauvaise qualité de la cire utilisée par la chancellerie royale expliquent sans doute l'état médiocre de cette empreinte comme c'est très souvent le cas pour les sceaux royaux français de cette période.



Figure 1 - Sceau de Louis XIII

On retrouve à l'avant (fig. 1) différents éléments iconographiques empruntés aux sceaux des prédécesseurs de Louis XIII. Ainsi depuis Henri 1er (sceau de 1035), le roi est-il assis de face en majesté. Cette représentation d'un monarque sur son trône prend sa source dans l'art persan. On la retrouve sur la coupe du roi Chosroès (VI<sup>e</sup> siècle), aujourd'hui conservée au Cabinet des médailles et des Antiques de la Bibliothèque nationale de Paris.

À partir de Louis X le Hutin (sceau de 1315), le roi tient dans sa main droite un sceptre fleurdelisé et dans sa gauche une main de justice. Le sens profond de cette symbolique n'échappe pas à Michel de L' Hospital, chancelier de France, qui en décembre 1560 devant les États généraux d'Orléans s'exclame: « Les rois ont été élus premièrement pour faire la justice. Aussi dedans le sceau de France n'est empreinte la figure du roi armé ou à cheval, mais séant en son trône et faisant la justice».

Sous Jean II le Bon (sceau de 1353) apparaissent aux pieds du trône les lions, symboles de puissance et de majesté. Enfin depuis Henri II, un pavillon fleurdelisé soutenu par deux anges remplace le baldaquin traditionnel.

Le souverain porte alors une couronne fermée qui sera représentée sur tous les sceaux de ses successeurs jusqu'à la Révolution. On remarque aussi les colliers des ordres de Saint-Michel et du Saint-Esprit posés sur le manteau fleurdelisé du roi. Au-dessus de cette composition, on peut lire la légende écrite pour la première fois en français sur un sceau royal LOUIS XIII PAR LA GRACE DE DIEU ROI DE FRANCE.

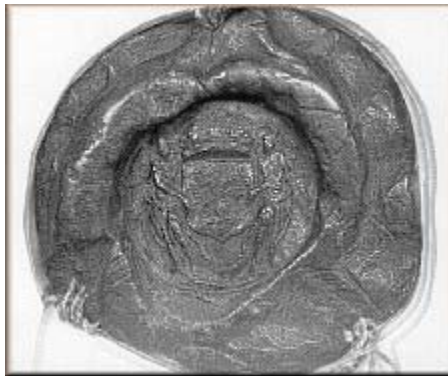


Figure 2 - Contre Sceau de Louis XIII

Sur le contre-sceau (fig. 2), on reconnaît l'écu de France moderne *d'azur à trois fleurs de lis d'or*, timbré d'une couronne fermée et soutenu par deux anges. Les trois fleurs de lis apparurent dès 1285 sur le contre-sceau de régence de Philippe III le Hardi et remplacèrent progressivement le semé (France ancien) qui remontait au XII<sup>e</sup> siècle. Quant aux deux anges, on peut déjà les voir sur le contre-sceau de Charles VII en 1441.

À partir du XVI<sup>e</sup> siècle, la chancellerie royale scella les grandes lettres patentes à la cire verte alors que les petites, qui n'avaient pas de caractère perpétuel, furent scellées à la cire jaune. Symbole de l'autorité de Louis XIII en France et

**dans ses colonies, cette empreinte est sans doute la seule qui soit conservée à l'extérieur de l'Europe.**

### **Abstract**

**The Great Seal of Louis XIII, King of France and Sovereign of Canada, is affixed to the Letters Patent (1639) granted to the Quebec Ursulines. On the obverse, we see the king seated on his throne and holding a scepter and the "Hand of Justice". The origin of this iconography goes back to the Middle Ages. The reverse shows the Royal Arms of France Modern Azure three fleurs de lis Or. This rare imprint, now in the Archives of the Ursulines, Quebec City, is probably unique outside Europe.**

**(Référence : *L'héraldique au Canada/Heraldry in Canada*, vol. XXVI, septembre 1992)**



[HeraldicAmerica](#) [Études / Studies](#)